

## Mentions légales et conditions générales des ventes

### Informations générales :

**Graphiste 3 D et webmaster : Jérôme RENAULT**

**N° SIRET : 842 439 408 00019**

**Statut : auto-entrepreneur**

**Contact : 147 rue Pierre Brossolette  
93160 NOISY LE GRAND**

**Tél : 06 81 97 59 18**

**Courriel : [jerome.renault@lilo.org](mailto:jerome.renault@lilo.org)**



### Loi informatique et libertés

Les informations recueillies au sein du formulaire de contact font l'objet d'un traitement informatique destiné uniquement à renseigner l'internaute sur ses questions liées à mes propositions.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

**Jérôme RENAULT  
147 rue Pierre Brossolette  
93160 NOISY LE GRAND**

Où par E-mail à [jerome.renault@lilo.org](mailto:jerome.renault@lilo.org)

Vous pouvez également, et pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des coordonnées vous concernant.

### Prestations

Le site Jérôme RENAULT a pour objet de fournir des informations concernant l'ensemble des activités de l'objet.

Jérôme RENAULT S'efforce de fournir sur le site [Jérôme RENAULT](http://Jerome.RENAULT) des informations aussi précises que possible. Toutefois, il ne pourra être tenu pour responsable des omissions, des inexactitudes et des carences dans la mise à jour, qu'elles soient de son fait ou du fait des tiers partenaires qui lui fournissent ses informations.

Toutes les informations indiquées sur le site [Jérôme RENAULT](http://Jerome.RENAULT) Sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer. Par ailleurs, les renseignements figurant sur le site [Jérôme RENAULT](http://Jerome.RENAULT) ne sont pas exhaustifs. Ils sont donnés sous réserve de modifications ayant été apportées depuis leurs mise en ligne.

### Propriété intellectuelle et

Jérôme RENAULT est propriétaire des droits de propriété intellectuelle ou détient les droits d'usages sur tous les éléments accessibles sur le site [Jérôme RENAULT](http://Jerome.RENAULT) notamment les textes, graphismes, logo, icônes. Toute reproduction, représentation, modification, publication et adaptation, même partielle, de tout ou partie des éléments du site [Jérôme RENAULT](http://Jerome.RENAULT) , quel que soit le moyen ou le procédé utilisé, est interdite, sauf autorisation écrite préalable de Jérôme RENAULT Toute exploitation non autorisée du site [Jérôme RENAULT](http://Jerome.RENAULT) ou de l'un quelconque des éléments qu'il contient sera considérée constitutive d'une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions des articles L.335-2 et suivant du Code de Propriété Intellectuelle.

## Conditions générales de vente

### Généralités :

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations des parties lors de la vente de produits réalisés par le prestataire pour son client dans le cadre de son activité commerciale de création et de conception graphique. Le prestataire se réserve le droit de modifier ses conditions générales de vente, ses formules et ses tarifs à tout moment et sans préavis. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les commandes en cours. Si le client est un particulier, il reconnaît être majeur conformément aux lois du pays où il réside. Le client faisant appel aux services de Jérôme RENAULT reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de vente suivantes ainsi que les mises en garde énoncées dans l'extrait de la loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété artistique (J.O. du 14 mars 1957) des droits des auteurs concernant les lois de la priorité intellectuelle. Pour ce faire, le client apposera lors de sa commande sa signature précédée de la mention manuscrite : « lu et approuvé, bon pour accord » au bas du présent document.

### Responsabilité du client :

Le client s'engage à fournir des informations justes et sincères. Il s'engage à prévenir le prestataire de tout changement concernant les données fournies. Il sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées. Le client s'engage à maintenir une adresse E-mail et une adresse postale valides.

Le prestataire ne peut en aucun cas être responsable des fautes d'orthographe et de syntaxe dans les textes fournis par le client.

### Engagements :

D'une façon générale, le client et le prestataire s'engagent à collaborer activement afin d'assurer la bonne exécution du contrat. Chacun s'engage à communiquer toutes les difficultés dont il aurait connaissance au fur et à mesure de l'avancement du projet, pour permettre à l'autre partie de prendre les mesures nécessaires.

#### • Le client :

Pour permettre au prestataire de réaliser sa mission, le client s'engage à :

- Fournir toutes les informations nécessaires à l'élaboration du projet. Ces dernières ne subiront plus de modification, sauf accord des parties, après avoir été approuvées par le prestataire. Dans le cas où des modifications impliqueraient un remaniement substantiel du cahier des charges initial, ces dernières seront facturées en sus du devis initial.
- Remettre au prestataire le devis daté, signé et portant les mentions « Lu et approuvé, bon pour accord ».
- Fournir tous les éléments documentaires, graphiques et textuels nécessaires à la bonne réalisation du contrat ; notamment dans les bons formats exploitables en fonction des supports visés. Le client s'engage à fournir toutes les informations légales à ajouter dans les documents et endosse la responsabilité de fournir le contenu des documents qu'il édite.
- Disposer des droits nécessaires sur les éléments fournis ci-dessus. Seule la responsabilité du commanditaire pourra être engagée à ce titre.
- Collaborer activement à la réussite du projet en apportant au prestataire, dans les délais utiles, toutes les informations et documents nécessaires à la bonne appréhension des besoins et de la bonne exécution des prestations.
- Se conformer strictement aux préconisations techniques et créatives faites par le prestataire.
- Garantir le prestataire contre toute action qui pourrait lui être intentée du fait des caractères des données ou informations (textes, images et sons) qui auraient été fournies ou choisies par le client.
- Régler dans les délais, prévus au contrat, les sommes dues au prestataire.
- Informer le prestataire d'une éventuelle mise en concurrence avec d'autres prestataires.

## • **Le prestataire**

- Au besoin, le prestataire pourra intervenir dans l'élaboration du cahier des charges, conjointement avec le client.
- Le prestataire garantit que les créations sont juridiquement disponibles et ne sont pas grevées de droits des tiers, salariés ou non du prestataire, pour les utilisations prévues au titre du contrat.
- Le prestataire s'engage à informer de manière régulière et efficace le client de l'avancé de la réalisation du projet et ce, notamment, de validation soumise au client.
- Au titre de la confidentialité, et pendant toute la durée des présentes, et même après leur cessation pour quelque cause que ce soit, le prestataire s'engage à conserver strictement confidentiel l'ensemble des informations et documents de quelque nature que ce soit relatif au client, auxquels il aurait pu avoir accès dans le cadre notamment de l'exécution de la présente mission.

## **Devis :**

Le devis et les conditions générales de vente signées par le client valent exclusivement ensemble pour acceptation de ces derniers et font office de bon de commande. Celui-ci doit s'accompagner du paiement de 50% du prix global des prestations à fournir. La prestation débutera lorsque tous les documents (devis, conditions générales de vente et 50% du montant global payé) et éléments documentaires graphique et textuels nécessaire à la bonne réalisation du contrat, seront à la disposition du prestataire.

- Toute prestation ne figurant pas dans la présente proposition fera l'objet d'un devis complémentaire.
- Un travail demandé dans de délais particulièrement courts ou pendant les samedis, dimanches, jours fériés, ou la nuit (soit entre 20h et 9h le lendemain matin) fera l'objet d'une surfacturation de 100 € de l'heure.

## **Factures et règlement :**

Sauf délais de paiement supplémentaires figurant au contrat, le règlement de la facture est dû sous 10 jours après l'émission de celle-ci. Le paiement s'effectue par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de Jérôme RENAULT en cas de retard, des pénalités seront exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire conformément à la loi. Ces pénalités s'élèvent par majoration au taux légale du montant total de la facture par semaine de retard. En cas de non-paiement, le client prendra à sa seule charge tous les frais de recouvrement.

## **Annulation de commande**

En cas de rupture du contrat avant son terme par le client, celui-ci s'engage formellement à régulariser et rétribuer les montants relatifs au calendrier en cours, aux postes réalisés ou en cours de réalisation, ainsi qu'aux services complémentaires effectués. L'ensemble des droits d'auteur restent la propriété exclusive et entière du prestataire, à l'exceptions des données fournies par le client. Les fichiers et données sources créés et utilisé par le prestataire ne seraient dès lors revendiqués par le client sans un compensation financière. Les maquettes et plus largement toutes les œuvres originales, restent la propriété du prestataire ainsi que tout projets refusés. L'acompte versé restera acquis par le prestataire, constituant un dédommagement pour le travail entrepris.

## **Frais annexes :**

Les éléments divers éventuellement nécessaires à la réalisation des prestations du prestataire et ne relevant pas de ses offres, ne sont pas pris en compte dans les prix indiqués. Il s'agit par exemple des polices typographiques, des photographie, fichiers 3D ou illustrations issues de banques d'images. Sont facturer en plus : les modifications demandées par le client en cours de réalisation, si elles impliquent un remaniement du projet (correction d'auteur). Le contenu textuel permettant la réalisation du produit devra être fourni par le client sauf prestation demandée. Les déplacements nécessaires à la bonne réalisation du contrat pourront également être facturés au client.

### **Propriétés des travaux réalisés :**

La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive du prestataire tant que les factures émises ne sont pas payées en leurs totalité par le client, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, le client deviendra propriétaire de fait de la production et des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par le prestataire dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources restent la propriété du prestataire. Seul le produit fini sera adressé au client. A défaut d'une telle mention, et si le client désire avoir les sources des documents, un avenant à ce présent devra être demandé.

Pour que le client obtienne la totalité des droits d'auteur de la prestation, celle-ci devra faire l'objet d'une cession de droits d'auteurs moyennant la somme inscrite au devis.

### **Principe de cession des droits d'auteurs :**

- Toutes les créations génèrent des droits d'auteur régis par le Code de la propriété intellectuelle. Leur montant est relatif à l'utilisation effective de la création par le client. Toute autre utilisation que celle indiquée sur la note d'honoraires sera soumise à des droits supplémentaires.

La création, objet de la commande, ne peut être exploitée que dans les conditions définies à ladite commande.

- Comme tout auteur ou créateur d'œuvres de l'esprit, la reproduction et la réédition de tous les travaux et créations du prestataire sont régis par la loi du 1er juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle qui porte abrogation de la loi du 11 mars 1957 et de la loi du 3 juillet 1985, et soumis à la perception de droits d'auteur.

- La cession de ces droits ne concerne que l'utilisation spécifiquement et explicitement prévue. Toute utilisation ultérieure ou différente nécessite une nouvelle convention.

- Une idée proposée par le client ne constitue pas, en soi, une création.

- Les modifications ou interprétations d'une de des créations graphiques du prestataire ne peuvent être faites, en aucun cas, sans son consentement.

- Les droits de reproduction sont calculés en fonction de la diffusion et de l'utilisation de la création. Ils peuvent être cédés globalement, forfaitairement ou partiellement. Toute demande de cession de copie de fichier sera soumise, après accord du prestataire, à une facturation avec règlement immédiat et devra répondre à des règles d'utilisation strictes.

- Chaque adaptation différente de l'œuvre originale fera l'objet d'une nouvelle cession de droits d'auteur, que celle-ci soit opérée ou non par le prestataire.

### **Droits de reproduction et de diffusion :**

Les droits de reproduction et de diffusion sont calculés en fonction de la diffusion de la création. Ils peuvent être cédés forfaitairement ou partiellement. Chaque adaptation différente de l'œuvre originale faisant objet d'une nouvelle cession de droits d'auteur. Pour chaque nouvelle édition, le montant des droits doit être réactualisé. Les droits sont cédés dans le périmètre temporel et géographique du présent contrat et ne sauraient en exécuter cette limite. Pour permettre au client d'exploiter librement la prestation fournie dans le cadre de son activité, l'ensemble des droits patrimoniaux relatifs à la création du prestataire, au titre du projet seront entièrement et exclusivement cédés au Client, et ce pour la diffusion sur les supports spécifiquement adressés lors de la commande, lors du paiement effectif de l'intégralité des honoraires dus.

### **Droit de publicité :**

Le prestataire se réserve le droit de mentionner les réalisations effectuées pour le client sur ses documents de communication externe et de publicité et lors du démarchage de prospection commerciale.

**Copyright et mention commerciale :**

Sauf mention contraire explicite du client, le prestataire se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution ; telle la formule « Une création de Jérôme RENAULT » assortie, lorsque le support le permet, d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de son activité (Jérôme RENAULT)

**Force majeure**

Les parties ne peuvent être considérées comme responsables ou ayant failli à leurs obligations contractuelles, lorsque le défaut d'exécution des obligations respectives a pour origine la force majeure : le contrat entre les parties est suspendu jusqu'à l'extinction des causes ayant engendrées la force majeure. La force majeure prend en compte des faits ou circonstances irrésistibles, extérieures aux parties, imprévisibles et indépendante de la volonté des parties, malgré tous les efforts raisonnablement possibles pour les empêcher. Sont aussi considérés comme cas de force majeure, le blocage de moyens de transports ou d'approvisionnement, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication, et notamment tous les réseaux accessibles par internet, ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication extérieurs aux parties. La partie touchée par la force majeure en avisera l'autre dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date à laquelle elle en aura eu connaissance. Les deux parties conviendront alors des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

**Règlement des litiges :**

Le contrat est soumis au droit français. Toute contestation ou litige portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera porté, à défaut d'un accord amiable entre les parties, devant les tribunaux compétents de Bobigny à qui elles attribuent expressément juridiction.